



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9194<sup>e</sup>** séance

Mercredi 16 novembre 2022, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Agyeman . . . . .	(Ghana)
<i>Membres :</i>	Albanie . . . . .	M. Spasse
	Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Alhefeiti
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
	France . . . . .	M. de Rivière
	Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Kambangoye Ankassa
	Inde . . . . .	M. Raguttahalli
	Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Moran
	Kenya . . . . .	M <sup>me</sup> Muigai
	Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

### Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe de Groupe de cinq pays du Sahel (S/2022/838)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Paix et sécurité en Afrique**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (S/2022/838)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix ; M. Éric Tiaré, Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel ; et M. Zakaria Ousman Ramadan.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/838, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Pobee.

**M<sup>me</sup> Pobee** : Je remercie le Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de présenter le rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur le Sahel (voir S/PV.9147), la situation sécuritaire dans la région a continué de se détériorer. L'utilisation aveugle de la violence par des groupes terroristes signifie que des milliers de civils innocents souffrent, tandis que des millions d'autres sont forcés de quitter leurs foyers. L'insécurité exacerbe une situation humanitaire déjà catastrophique. Les femmes et les enfants souffrent particulièrement du manque d'accès aux services de base et sont les premières victimes de la violence et des inégalités croissantes.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Dans ce contexte, la Force conjointe du G5 Sahel demeure une composante régionale importante de la lutte contre l'insécurité au Sahel. Cette initiative vient compléter l'action multiforme de l'ONU et des autres partenaires régionaux et internationaux. Il est donc regrettable qu'en sus de ses difficultés financières, la

Force conjointe du G5 Sahel ait été affaiblie par le retrait du Mali en mai. Le deuxième coup d'État survenu au Burkina Faso, en septembre, a également eu une incidence néfaste sur les capacités opérationnelles de la Force et fragilisé davantage la cohésion régionale.

En dépit de ces difficultés, la Force conjointe a continué à mener des opérations militaires dans ses trois secteurs, à savoir le secteur centre dans la zone des trois frontières, le secteur ouest à la frontière entre le Mali et la Mauritanie et le secteur est à la frontière entre le Tchad et le Niger. Au total, sept opérations militaires majeures ont été menées depuis mai. Il est envisagé à l'avenir de mettre au point un nouveau concept d'opérations pour la Force conjointe. Ce nouveau concept d'opérations permettrait d'aborder les problèmes découlant de l'évolution des conditions de sécurité et de la situation humanitaire et du retrait du Mali, tout en prenant en compte les opérations bilatérales entreprises par les pays voisins.

Parallèlement, le secrétariat exécutif et les autres composantes du G5 Sahel ont poursuivi leurs activités, telles que la mise en œuvre de sa politique de genre et la formation des femmes leaders au dialogue, en collaboration avec l'Union africaine et le Réseau ouest-africain d'édification de la paix. D'autres activités ont été organisées, conjointement par les entités du G5 Sahel et les donateurs, afin de renforcer la prévention de l'extrémisme violent et de soutenir les autorités locales dans leur gouvernance en matière de sécurité. Plusieurs organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont poursuivi l'exécution de leurs programmes d'appui au G5 Sahel, notamment ceux qui concernent le renforcement des capacités régionales dans les domaines de la justice pénale, de la gestion de la sécurité des frontières et de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, et comme le prévoit l'accord technique entre l'ONU, l'Union européenne et le G5 Sahel, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) continue de fournir un appui à la Force conjointe. La Mission collabore avec des contractants pour fournir des articles consommables essentiels aux quatre contingents de la Force hors du Mali. Les difficultés techniques et opérationnelles restent une source de préoccupation, alors que l'insécurité et le manque d'infrastructures le long des voies d'approvisionnement continuent de poser de multiples problèmes. Comme l'explique en détail le Secrétaire général dans son rapport, les divergences entre les États membres du G5 Sahel, qui ont culminé

avec le retrait du Mali de l'organisation, ont contribué à entraver davantage la fourniture de soutien de la MINUSMA à la Force conjointe.

Par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Organisation aide également la Force conjointe à appliquer son cadre réglementaire en matière de droits humains et de droit international humanitaire. Pour venir à bout du terrorisme et de l'extrémisme violent, il importe de mener une action globale, et on ne peut y parvenir en se concentrant uniquement sur les avancées militaires. Il faut veiller à ce que la Force conjointe intègre les droits humains et le droit international humanitaire au cœur de ses opérations. Autrement, elle risque de créer de nouveaux terrains fertiles pour les groupes extrémistes violents, et ainsi, augmenter les souffrances des populations. De même, au niveau national, les pays du G5 Sahel doivent faire en sorte que leurs stratégies militaires de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent soient pleinement ancrées dans les droits humains et axées sur la protection de toutes les populations, notamment lorsqu'ils créent des partenariats avec des acteurs non étatiques qui opèrent aux côtés de leurs armées nationales.

Nous devons coordonner nos efforts pour réaliser une percée dans notre lutte contre l'extrémisme violent, de toute urgence. Si nous échouons, les effets du terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité organisée seront ressentis bien au-delà de la région du Sahel et, d'ailleurs, du continent africain. Nous devons repenser notre approche collective et faire preuve d'innovation, en allant au-delà des efforts en cours.

Durant les prochains mois, il sera essentiel que les acteurs régionaux maintiennent le dialogue politique dans la poursuite de leurs objectifs de sécurité communs. Nous maintenons notre engagement ferme à les accompagner dans ces efforts, en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine, qui jouent un rôle de premier plan dans les efforts visant à remédier aux tensions actuelles dans la région. Des progrès peuvent être accomplis en parallèle au niveau bilatéral. Par exemple, les autorités nationales burkinabé et maliennes se sont récemment employées à renforcer leur coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Alors que les conditions de sécurité s'aggravent au Sahel, les groupes armés renforcent leur emprise destructrice sur l'ensemble de la région. Les régions du nord des États côtiers du golfe de Guinée sont de plus en plus exposées aux répercussions de la violence et de l'insécurité. À cet égard, les partenaires internationaux

ont fait part de leur volonté d'envisager sérieusement de fournir un appui aux pays voisins dans le golfe de Guinée et en Afrique de l'Ouest, s'ils en font la demande. Cela représente une évolution positive qui contribuera à renforcer l'action des organisations régionales compétentes en matière de lutte contre le terrorisme, à accompagner des efforts tels que l'initiative d'Accra et à renforcer les stratégies nationales visant à améliorer les conditions de vie, la sécurité et la résilience dans les régions les plus vulnérables. Pour ce faire, un dialogue continu entre les gouvernements concernés et les partenaires internationaux sera nécessaire, afin que l'appui soit adapté aux priorités nationales et régionales.

Le Secrétariat reste déterminé à apporter son appui à la région ainsi qu'au G5 Sahel. Nous sommes convaincus que seule une action commune, coordonnée et complémentaire nous permettra de faire face efficacement aux multiples problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est dans cet esprit que l'ONU et l'Union africaine, en collaboration avec la CEDEAO et le G5 Sahel, appuient les travaux du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par l'ancien Président du Niger, Mahamadou Issoufou. À la demande du Secrétaire général et du Président de l'Union africaine, cet exercice vise à mobiliser une plus grande attention et davantage de ressources aux niveaux national, sous-régional, régional et international et à proposer des moyens novateurs de régler les problèmes de sécurité, de gouvernance et de développement dans la région. Dans le cadre de cette initiative, des contacts seront également établis avec les acteurs nationaux et les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la région afin d'honorer cette responsabilité commune.

En attendant les recommandations qui seront formulées à l'issue de cette évaluation indépendante, nous comptons sur l'appui continu du Conseil de sécurité aux efforts déployés en faveur d'un Sahel stable, sûr, pacifique et prospère. Face aux menaces croissantes qui pèsent sur cette région et d'autres régions, nous demandons instamment à la communauté internationale de rester engagée dans un esprit de responsabilité commune et de solidarité avec les populations de la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Tiaré.

**M. Tiaré** : Je voudrais avant tout féliciter le Ghana pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et remercier l'Ambassadeur

Agyeman pour son invitation à présenter un exposé au Conseil sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Je voudrais également remercier à l'avance tous les membres du Conseil pour toute l'attention qu'ils accorderont à l'exposé que je vais faire, dans ce contexte particulier où des réflexions sont en cours pour une meilleure contribution à la lutte contre le terrorisme dans l'espace du G5 Sahel. Je voudrais ensuite féliciter le Secrétaire général pour la qualité du rapport (S/2022/838) qui vient d'être présenté et le remercier très sincèrement pour son engagement et son constant soutien à la cause du G5 Sahel.

Il n'aura échappé à aucun des membres du Conseil de sécurité que le retrait le 15 mai du Mali de tous les organes du G5 Sahel, y compris de sa force conjointe, a plongé notre organisation sous-régionale dans une crise institutionnelle dont les effets se font davantage sentir sur la Force conjointe. En effet, les conséquences de ce retrait sont entre autres la délocalisation provisoire du quartier général de Bamako à N'Djamena, la suspension du soutien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) aux opérations de la Force et l'impossibilité de réaliser des opérations conjointes dans les fuseaux, comme cela est prévu dans le concept stratégique des opérations.

Mais parce que le G5 Sahel doit continuer sa mission avec les autres pays, la relecture du concept stratégique des opérations s'est imposée et le processus de réflexion stratégique pour une nouvelle reconfiguration de la Force a commencé à Niamey, avec la quatorzième réunion extraordinaire du Comité de défense et de sécurité le 21 septembre et la réunion des Ministres de la défense le 22 septembre, à Niamey toujours. Ainsi, pour le nouveau format de la Force conjointe, un certain nombre de décisions ont été prises et une feuille de route élaborée, prévoyant une réunion des experts militaires à Ouagadougou et une réunion des Ministres de la défense à N'Djamena. Tout ceci devait se faire au plus tard le 31 octobre. Malheureusement, en raison des événements survenus au Burkina Faso et au Tchad, ces deux réunions n'ont pu se tenir. Mais la réunion des experts est maintenant prévue le 5 décembre prochain à Nouakchott. En attendant donc, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a été saisi aux fins d'une prolongation du cinquième mandat pour 2021-2022 de la Force conjointe, mandat endossé par le Conseil de sécurité.

Durant le mandat actuel, et ce malgré les nombreuses difficultés, la Force a pu mener, comme il

ressort du rapport qui vient d'être présenté, des opérations. Les résultats probants enregistrés ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'amélioration de l'environnement sécuritaire dans les zones d'opérations. Des groupes armés terroristes ont été neutralisés, plusieurs appréhendés, et des centaines d'armes, des milliers de munitions et d'importantes quantités de drogues ont été saisis. L'ensemble a été remis aux autorités administratives nationales du territoire sur lequel s'est produite l'opération de judiciarisation. En effet, le mandat prévoyant que la Force dispose de compétence prévôtale et de police judiciaire susceptible d'accompagner l'action militaire, la judiciarisation du champ des opérations de la Force conjointe est désormais une réalité. Elle se traduit par le nombre croissant de personnes capturées et mises à la disposition des unités d'enquête spécialisées par les prévôts et transmises aux pôles judiciaires spécialisés des États du G5 Sahel pour des procédures pénales. Ainsi, au cours des deux dernières années, plus de 100 personnes ont été appréhendées, dont la majorité a été comptabilisée pour la seule période 2022. Ces opérations, conduites dans le strict respect des droits de l'homme, avec le soutien des partenaires internationaux, de l'ONU, de l'Union européenne, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et de bien d'autres, ont enregistré des résultats mitigés au regard de l'ampleur de la menace.

Aujourd'hui, la Force conjointe se distingue par une amélioration significative de la protection des civils dans le cadre de ses opérations et de sa cohabitation avec les populations civiles dans ses emprises. Dans le souci, justement, de renforcer l'action militaire de protection des civils, le secrétariat exécutif a initié, aux côtés de la Force conjointe, un processus d'élaboration d'une stratégie régionale de protection des civils, avec le soutien technique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à travers son projet d'appui à la Force conjointe dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de conformité. Ladite stratégie, que nous espérons voir finalisée dans les meilleurs délais, sera déclinée en plans d'action opérationnels, qui, mis en œuvre, contribueront à renforcer la collaboration et la confiance entre les forces de défense et de sécurité et les populations bénéficiaires de leurs actions.

Relativement à la mise en œuvre de l'accord technique tripartite entre l'ONU, l'Union européenne et le G5 Sahel, il faut se féliciter de la continuité du soutien opérationnel et logistique de la MINUSMA aux bataillons de la Force conjointe, et ce, conformément aux

résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Même si cette continuité a pu se faire sans qu'il y ait eu besoin de réunion tripartite, il serait bien d'envisager une réunion formelle entre les trois parties après la validation du nouveau concept des opérations. En effet, les membres du Conseil se souviendront qu'au moins une enquête avait été réalisée sur la perception du soutien apporté par la MINUSMA à la Force conjointe, et que des suggestions avaient été faites, parce qu'il y avait des insuffisances. Relevant ces insuffisances, le Secrétaire général avait fait des propositions au Conseil de sécurité, et certaines de ces propositions restent d'actualité, parce que l'ONU doit fournir à la Force conjointe un soutien logistique opérationnel, tactique et stratégique, financé au moyen de contributions statutaires. Et pour cause.

Dans le rapport qui est présenté au Conseil, le Secrétaire général, dans ses observations, rappelle très clairement que la persistance croissante du terrorisme au Sahel constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales. Il l'a dit à plusieurs reprises, et ce message a toujours été celui des dirigeants du G5 Sahel, car cette lutte qu'ils mènent n'est pas au seul profit des pays du G5 Sahel. Aujourd'hui, il est évident que la situation est encore beaucoup plus préoccupante qu'elle ne l'était en 2017, quand la Force conjointe a été créée pour lutter contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière organisée et la traite des êtres humains dans l'espace du G5 Sahel. Aujourd'hui, la digue que constituaient certains pays, comme le Burkina Faso, a cédé, entraînant l'expansion du terrorisme vers les pays du golfe de Guinée. Encore une fois, c'est bien triste.

Fort heureusement, il y a quelques jours, à Ouagadougou, le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la CEDEAO, M. Abdel-Fatau Musah, bien connu du système des Nations Unies, déclarait que la CEDEAO a entamé une réflexion sur son rôle afin de lui permettre de venir en aide à ses membres sur des questions comme le terrorisme et l'humanitaire, car, comme il l'a dit, on ne peut parler de retour à l'ordre constitutionnel dans un pays qui est sous le contrôle des terroristes et qui connaît de graves problèmes humanitaires. Il a surtout révélé que le prochain sommet de la CEDEAO se penchera sur la question de l'opérationnalisation d'un cadre de lutte contre le terrorisme dans la sous-région et qu'il s'agira de voir, avec l'Union africaine et l'ONU, comment mobiliser une force pour venir en aide au Burkina Faso, car le problème est régional.

Nous sommes tous bien conscients que malgré les efforts indéniables de la Force conjointe et les

importantes sommes d'argent dépensées par les pays pour renforcer les capacités de leurs forces de défense et de sécurité et les équiper en moyens divers, et ce, aux dépens des autres secteurs sociaux de base, la situation sécuritaire, comme le précise le rapport du Secrétaire général, continue de se détériorer considérablement. Et cette dégradation de l'insécurité plombe les actions de développement du G5 Sahel, puisqu'elles ne peuvent tout simplement pas être menées.

La résilience et l'espoir nourris de longue date par les populations sahéliennes de voir la fin du tunnel sont en train de céder progressivement la place à la colère et aux frustrations à l'égard des autorités publiques et de certains partenaires internationaux. Et ce sentiment largement partagé au sein des populations a été, entre autres, la raison principale avancée par les militaires pour justifier les changements anticonstitutionnels de régime. L'instabilité politique, couplée à la crise sécuritaire, entrave les initiatives de réponse engagées jusqu'ici pour endiguer la menace, qui se caractérise par une perte du contrôle de l'État sur des espaces croissants du territoire national et le déplacement de millions de personnes.

C'est l'occasion pour moi de saluer les actions dynamiques des organismes des Nations Unies dans les pays touchés pour aider à la prise en charge des millions de personnes déplacées internes. Bien évidemment, le souhait le plus ardent de toutes ces personnes, constituées essentiellement de femmes et d'enfants, est de retourner dans leurs villages respectifs, pour y vivre, dignement, même dans la pauvreté, car, au vu de ce qu'elles vivent dans les camps, la situation est insupportable.

Les pays du Sahel, en général, et ceux du G5 Sahel, en particulier, sont fortement fragilisés par des crises multiformes, sécuritaire, humanitaire, économique, climatique, etc., alors qu'ils regorgent d'importantes et d'énormes potentialités. Il y a donc de vastes et de nombreux défis à relever pour promouvoir la paix, la sécurité, le développement et la croissance inclusive au Sahel. C'est en cela que nous saluons l'initiative du Secrétaire général de faire une évaluation stratégique conjointe sur la sécurité et le développement au Sahel, sous la coordination de l'ancien Président du Niger, M. Mahamadou Issoufou, et que nous fondons beaucoup d'espoir dans cette initiative. Nous espérons vivement que cette initiative recevra le soutien et l'accompagnement de la communauté internationale et de tous les partenaires et amis du Sahel pour la mise en œuvre des mesures fortes qui seront recommandées par le Groupe indépendant de haut niveau.

Dans cette attente, je réaffirme la ferme volonté des chefs d'État de continuer à travailler ensemble, parce que les raisons qui ont justifié la création du G5 Sahel et de la Force conjointe sont encore plus d'actualité aujourd'hui, et ce n'est donc pas le moment de baisser les bras. Bien au contraire. En témoignent les multiples réunions dont je viens de parler, la continuité des activités du secrétariat et de la Force conjointe, l'élaboration de la nouvelle stratégie pour le développement et la sécurité, et la rédaction du nouveau Programme d'investissements prioritaires, qui fera d'ailleurs l'objet d'un atelier les 23 et 24 novembre prochain à Niamey. Notre souhait est de soumettre ces importants documents, ainsi que le nouveau concept des opérations, aux instances du G5 Sahel, qui, nous le souhaitons, se réuniront très bientôt.

Avant de clore mon propos, qu'il me soit permis d'insister encore, une fois de plus, sur l'urgence et la nécessité d'encourager le G5 Sahel, et surtout, de lui accorder le plus grand soutien. Je remercie la Sous-Secrétaire générale, qui vient de réaffirmer son grand soutien au G5 Sahel, cette initiative régionale originale dans sa lutte contre la menace terroriste et l'extrémisme violent dans notre espace. Aujourd'hui, il est impensable d'imaginer une lutte contre le terrorisme qui ne partirait pas du Sahel central, ou qui ne s'appuierait pas sur des initiatives déjà existantes pour éviter, voire limiter, l'expansion du terrorisme vers les pays du golfe de Guinée. Dans le secret des délibérations du Conseil, je prie les membres de mesurer la gravité de la situation et de tenir compte de la réalité sur le terrain, cette réalité qui indique clairement que l'heure est grave et que s'il n'y a pas une réaction rapide et urgente, il faut craindre une plus grande menace sur la paix et la sécurité internationales.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tiaré de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Ramadan.

**M. Ramadan** : Je voudrais remercier l'Ambassadeur, Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies et actuel Président du Conseil de sécurité, de m'avoir fait l'honneur de me permettre de m'adresser au Conseil pour donner ma grille de lecture de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, en tant qu'expert indépendant. Une force multilatérale qui est née de la nécessité d'apporter une riposte à des questions de sécurité complexes et interdépendantes dans la bande sahélo-saharienne : un Sahel qui se meurt, mais qui refuse de mourir. J'aborderai la typologie et la nature des menaces, ainsi que la typologie des États. Je vais faire l'économie de ce que j'ai écrit.

Mais il faut dire que la descente aux enfers du Sahel a commencé en 1973 avec la grande sécheresse. C'est un peu ça que nous vivons aujourd'hui. En bref, les 20 dernières années ont été caractérisées au Sahel par l'émergence des menaces contre la sécurité. La bande sahélo-saharienne a été confrontée à des chocs naturels, tels que les changements climatiques – sécheresse, inondations –, des attaques acridiennes, des attaques aviaires, des épidémies, des épizooties et des pandémies, mais aussi à des secousses à relents politiques – coups d'État, rébellions, guerres civiles –, auxquelles sont venues s'ajouter le terrorisme et la criminalité organisée.

Le résultat est que nous avons au Sahel, dans le Sahel « géopolitique » si je puis dire, qui fait partie du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), – puisque dans le grand Sahel il y a 22 pays ; il y a donc le Sahel géographique et le Sahel géostratégique –, des États faibles, des États fragiles et des États vulnérables sans grandes capacités institutionnelles et humaines. Certains de ces États éprouvent de grandes difficultés à assurer la sécurité de leur propre territoire. Le nombre des zones non gouvernées ou mal gouvernées est de loin supérieur à celui des zones sous le contrôle de l'État. Certains de ces États sont donc confrontés à des déchirements internes. Dans de tels pays, la construction de l'État-nation est restée un projet inachevé. Pire, les populations de beaucoup des États sahéliens sont des juxtapositions de communautés sans aucune aspiration commune. La création du G5 Sahel est donc une initiative de coopération régionale à saluer.

L'effondrement de la Libye en 2011 a eu un effet de contagion sur la situation au Mali qui, par ricochet, a été déstabilisé. L'opération Serval de l'armée française a servi de tampon et a évité au Mali de sombrer et de tomber entre les mains des terroristes. C'est à partir de cette période que les groupes terroristes se sont installés progressivement un peu partout dans le Sahel et à partir du Sahel, à la faveur de l'incubateur libyen. Peu après l'intervention de l'opération Serval, les cinq pays – à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad – ont senti l'urgence et la nécessité de créer un cadre régional de mutualisation des réponses aux menaces contre la sécurité, devenues transversales et hybrides.

Le G5 Sahel a donc été créé en 2014 pour apporter une réponse concertée à l'ensemble des problèmes économiques, sociaux, environnementaux et sécuritaires qui caractérisent la région. Le G5 Sahel a opté pour le triptyque gouvernance, développement et sécurité. La Force

conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel est un outil de coopération sécuritaire à saluer. Les chefs d'État du G5 Sahel ont annoncé le 20 novembre 2015 la formation d'une force militaire antiterroriste conjointe, qui sera mise en place le 6 février 2017 sous le nom de Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Son concept des opérations a été validé par l'Union africaine et par l'Organisation des Nations Unies à travers la résolution 2359 (2017). Le Conseil de sécurité a autorisé son déploiement immédiat et effectif pour une période de 12 mois renouvelable, avec l'objectif de combattre le terrorisme, le trafic de drogues et la traite des êtres humains en vue de créer un environnement sécurisé, éradiquant l'action des terroristes et des groupes armés afin de restaurer la sécurité et la paix conformément au droit international.

La mission de cette Force conjointe était donc de mener des opérations conformément au mandat du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour contenir la menace terroriste. Comme l'a expliqué la Sous-Secrétaire générale, la Force conjointe se déploie sur trois fuseaux, qui vont de la Mauritanie jusqu'au Tchad : le Tchad et le Niger opèrent sous le fuseau Est, le fuseau central englobe le Mali, le Burkina Faso et le Niger, et le fuseau Ouest correspond au Mali et à la Mauritanie.

La Force conjointe, huit ans après la création du G5 Sahel et cinq ans après sa mise en œuvre, a eu à mes yeux des intentions certes nobles, mais le bilan obtenu à ce jour me semble être mitigé, voire maigre. Les États n'ont pas pu mettre en œuvre les moyens de leurs ambitions. Certes, la situation évolue. Il y a la construction du poste de commandement interarmées définitif à Bamako, la construction d'un poste de commandement de fuseau à Wour, plus d'une vingtaine d'opérations à l'actif de la Force conjointe et le renforcement des capacités par le biais de formations. Nous opérons dans une zone qui fait 5 500 kilomètres de long et 1 000 kilomètres de large. Ce bilan à lui seul me semble certes noble, mais en-deçà des attentes. Ce n'est pas avec ça qu'on peut faire reculer l'ombre terroriste.

Je voudrais passer aux limites de la Force conjointe et les contraintes auxquelles elle a fait face. La Force conjointe n'a pas réussi à avoir un mandat robuste du Conseil de sécurité au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Par ailleurs, l'aptitude des soldats de la Force à s'acquitter de leur mandat de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière se trouve fortement limitée par le manque ou la vétusté des moyens de transport logistique tactique aérien et de

logistique terrestre, ainsi que l'inefficacité du renseignement des États du G5 Sahel. Il faut aussi dire que même avant l'avènement du terrorisme, nos armées n'étaient pas bien outillées ni équipées. Ce sont des armées qui ont été conçues et qui ont évolué dans un esprit de garde classique et elles ont été surprises par l'avènement des terroristes qui pratiquent une guerre asymétrique, pour laquelle nos armées n'étaient pas préparées, ni en termes d'équipement ni en termes de formation.

Le soutien logistique à la Force conjointe reste donc un défi permanent, compte tenu de son effectif (5 000 hommes et potentiellement 10 000 hommes) et de l'étendue de sa zone d'intervention. Les États membres sont donc obligés de se tourner constamment vers les partenaires techniques et financiers pour des soutiens logistiques.

Par ailleurs, le budget annuel de cette force conjointe était fixé à 423 millions d'euros. De 2018 à ce jour, la Force conjointe a reçu un peu plus de 50 % de ce qui devait être son budget annuel. On a la nette impression que malgré les bonnes intentions et les promesses faites à la Conférence des donateurs organisée à Bruxelles, on n'a pas pu effectivement mobiliser les moyens nécessaires pour l'opérationnalisation de la Force. La Force conjointe souffre d'une insécurité budgétaire permanente, surtout que l'engagement continu des partenaires techniques et financiers reste incertain. Il faut d'ailleurs craindre la fatigue des donateurs à terme pour des opérations qui s'inscrivent dans la durée. Aussi, les États membres du G5 Sahel, pauvres dans leur majorité, ne parviennent même pas à assurer leurs contributions statutaires pour le fonctionnement de l'organisation. Se tourner en permanence vers des financements extérieurs, dont on ne maîtrise ni le montant et encore moins la régularité, pour des opérations militaires d'envergure soulève la question de la durabilité des efforts et la capacité des États à assurer eux-mêmes leur propre sécurité.

Il y a trois faiblesses que je voudrais soulever.

La première faiblesse est de nature politique, puisque la Force conjointe n'a pas pu bénéficier d'un mandat extrêmement robuste du Conseil de sécurité au titre du Chapitre VII de la Charte, ce qui lui aurait permis d'être encadrée et d'avoir certainement beaucoup plus d'attention et de résonance.

La deuxième faiblesse est d'ordre capacitaire. La Force conjointe peine à s'opérationnaliser du fait d'un certain nombre de défis, notamment logistiques, financiers, stratégiques et humains. La sécurité étant une question de souveraineté d'un État, en ayant toujours

recours aux partenaires, les pays du G5 Sahel ne courent-ils pas le risque de tomber dans le syndrome de dépendance financière ? En effet, dans le contexte d'hybridation de la menace et de la résilience des groupes armés terroristes, faire avec la politique de ses moyens dans la lutte contre le terrorisme est aussi irréaliste et insoutenable que ne pas avoir les moyens de sa politique.

La troisième faiblesse est institutionnelle. La faiblesse des institutions du Sahel et le rôle partiellement dysfonctionnel des forces de sécurité nationales, la faiblesse des stratégies sécuritaires au niveau national et la faiblesse des institutions ne permettent pas honnêtement d'envisager des efforts continus et soutenus.

La fin officialisée de l'opération Barkhane et la désarticulation du dispositif opérationnel en place et qui était articulé autour de la synergie des forces (Forces nationales-Force du G5 Sahel-Barkhane-Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) impose de revoir le dispositif opérationnel de la Force conjointe du G5 Sahel, tout comme ses capacités opérationnelles. Il faut avoir le courage de le voir.

Alors, quelles sont les perspectives et la voie à suivre à court et à moyen terme ? Einstein disait que la plus grande folie humaine, c'est de continuer la même chose en espérant avoir des résultats différents. Il faut absolument qu'on change de donne, qu'on change de grille de lecture et qu'on prenne la mesure de la gravité du terrorisme. Aujourd'hui, le terrorisme du nord a atteint le centre et menace sérieusement la zone côtière de l'Afrique, en allant de l'Ouest vers l'Est.

En vue d'une pleine opérationnalisation de la Force conjointe, un certain nombre de défis organisationnels et opérationnels doivent être relevés.

D'abord, satisfaire les besoins capacitaires, surtout logistiques, conformément aux standards de la Force. Assurer la permanence du soutien logistique et entretenir de bonnes relations avec les populations. Il est aussi dommageable que regrettable que, souvent, les forces de défense et de sécurité sont accusées des abus de droits de l'homme, ce qui permet souvent aux groupes armés terroristes d'alimenter leur filière de recrutement sur fond de rancœur et de vengeance. Gagner le cœur et les esprits est la première étape dans la lutte contre le terrorisme. Reconstruire et équiper le poste de commandement interarmées de théâtre relocalisé à N'Djamena. Assurer l'interopérabilité des procédures et des moyens, mutualiser les capacités aériennes des pays du G5 Sahel. Le retrait du Mali, acteur majeur de la Force conjointe, remet en cause le concept des opérations de ladite force

en créant notamment une discontinuité géographique à travers l'isolement de la Mauritanie. Cela impose de redéfinir un nouveau concept d'opérationnalisation stratégique prenant en compte la nouvelle donne.

Enfin, une ouverture du G5 Sahel à d'autres pays de la sous-région en proie au terrorisme dans une approche de partage d'expériences et d'expertise, de coopération et de renforcement. Une telle jonction permettrait de relier l'Afrique côtière au Sahel et ce dernier au bassin du lac Tchad, qui bénéficieraient d'une synergie dans cette lutte de longue haleine qui demande des efforts assidus et continus.

Je voudrais proposer quelques recommandations. La prise en compte par le nouveau concept de l'appropriation et du soutien par le G5 Sahel des opérations bilatérales et multilatérales conduites par les armées des pays membres du G5. Il faut favoriser les opérations bilatérales. Il faut dans un premier temps geler les opérations de commandement de fuseaux ; la mise en place d'un poste de commandement de la Force, dont le contenu et la relocalisation seront proposés. Il faut reporter la relève du personnel du poste de commandement interarmées et poursuivre les activités dans leur format actuel jusqu'à l'adoption du nouveau concept.

La solution sécuritaire aux problèmes du Sahel est certes nécessaire, mais elle n'est pas suffisante pour asseoir une culture durable de paix, loin s'en faut. La situation politique instable dans certains pays du Sahel et l'insécurité dans la région, la présence de réfugiés dans les zones d'intervention et la décadence économique progressive pourraient amener à des conflits belliqueux et ainsi anéantir les efforts de développement.

Il faut dire aussi que l'ADN du terrorisme, c'est d'abord la motivation. C'est aussi les capacités et les opportunités. Il a été prouvé qu'il faut entre 6 et 18 mois pour que les gens passent de la radicalisation à l'extrémisme violent. Donc, il faut mettre l'accent sur la prévention. Changer de paradigme vers la contre-insurrection en prenant en compte l'aspect non combattant d'une approche centrée sur la population. Il faut reconstruire l'État sahélien et lui adjuger les capacités nécessaires. Il faut que l'État soit directeur, régulateur, partenaire, protecteur, bâtisseur et enfin, il faut que l'État sahélien soit stratège. Il ne faut pas qu'il attende de subir les événements.

Les États sahéliens, pris individuellement, sont petits pour le grand projet. Ils doivent se mettre ensemble pour tirer profit de leur avantage comparatif. Il n'y a pas d'alternative à la coopération régionale solidaire, sur une base plus élargie, pour réaliser cette vision.

Aujourd'hui, la digue africaine s'effondre de tous les côtés. La menace terroriste est réelle. Le Sahel regorge certes de ressources, des ressources du sol et du sous-sol. Mais la vraie valeur ajoutée de ces ressources, c'est d'abord la sécurité et la stabilité.

Enfin, la jeunesse sahélienne est une force motrice. Elle est consciente que son nombre, 65 % de la population, représente sa force. C'est une jeunesse hyper connectée dans un monde où la virtualité est devenue réalité.

Des efforts de renforcement des capacités doivent être portés vers les associations de femmes. Elles représentent 55 % de la population. On ne peut pas les ignorer. Les femmes sont des faiseuses de paix, tout comme les forces vives que sont les organisations de la société civile. Le rôle des organisations civiles comme contre-poids à l'État doit être promu et renforcé comme porteur d'espoir de changement dans les pays de la sous-région.

Enfin, le secteur privé doit être perçu comme un partenaire incontournable de l'État dans sa quête de création d'emplois pour les jeunes. Il faut assainir et créer pour ce secteur privé l'environnement nécessaire à son éclosion et son épanouissement. À ce jour, le secteur privé est essentiellement un secteur informel, car dans le secteur formel, l'État a constamment le doigt sur la gorge de la poule aux œufs d'or. Il est possible que la solution vienne par le secteur privé et par les initiatives privées. Encore faut-il leur créer les conditions nécessaires.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Je remercie sincèrement les membres du Conseil de sécurité d'avoir pris le temps d'écouter mon exposé sur la Force conjointe du G5 Sahel. Je tiens à exprimer mon infinie reconnaissance au Représentant permanent du Ghana, Président du Conseil de sécurité à la présente séance, de m'avoir invité dans cette enceinte qui œuvre à la paix et à la sécurité mondiales. Que Dieu vous bénisse et fasse de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel un habitat plus hospitalier.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ramadan de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale et le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) pour leurs exposés.

Comme cela a été souligné, le G5 Sahel est en crise : une crise institutionnelle, provoquée par la décision

du Mali de quitter le Groupe ; une crise politique, avec la nécessité de voir le Mali, le Burkina Faso et le Tchad revenir à l'ordre constitutionnel comme le demandent l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ; une crise sécuritaire, alors que la menace terroriste n'est plus limitée au Sahel, mais gagne aussi le nord de certains États côtiers ; une crise humanitaire, enfin, aggravée par la guerre menée par la Russie en Ukraine ; tout ceci sur fond de défis structurels de développement et d'adaptation aux changements climatiques.

La communauté internationale doit continuer de se mobiliser massivement en soutien au Sahel. Nous ne devons pas oublier tout ce qui a été fait. L'Alliance pour le Sahel, ce sont plus de 17 partenaires, 1 200 projets, notamment dans le développement rural, l'énergie, l'éducation, pour un montant de plus de 26 milliards d'euros engagés en cohérence avec les priorités du G5 Sahel et de ses États membres.

La Force conjointe du G5 Sahel, depuis 2017, ce sont des dizaines d'opérations, menées par des milliers de soldats et d'officiers qui ont appris à combattre ensemble au service d'une cause commune. Nous devons reconnaître ces avancées et poursuivre ce soutien afin de prévenir un retour en arrière. Mais ces efforts n'ont pas été suffisants pour stabiliser la région et il convient de renouveler nos approches.

La France salue la décision du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine de demander au Président Issoufou une évaluation indépendante sur le soutien international au Sahel. Cette évaluation est nécessaire pour faire le bilan des efforts menés jusqu'ici et proposer des solutions innovantes.

D'abord, sur la question du financement, la France, l'Union européenne et d'autres partenaires ont appuyé la Force conjointe du G5 Sahel. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali continue de lui apporter un soutien logistique. Mais la communauté internationale n'a pas su mobiliser les moyens adéquats. La France appelle donc à mettre en place un financement durable et prévisible des opérations africaines de paix, y compris sur contributions obligatoires des Nations Unies, ou dans le cadre d'un mécanisme innovant qui les associerait à des contributions bilatérales.

Ensuite, il faut identifier le bon format. Au vu des évolutions de la menace, nous ne pouvons pas nous limiter aux pays fondateurs du G5 Sahel. Il faut considérer également les autres initiatives régionales, comme

l'Initiative d'Accra, et tous les moyens de renforcer la coopération entre les pays sahéliens et les pays côtiers. Les solutions régionales doivent aller de pair avec le renforcement des armées nationales.

Le Président Macron a annoncé la fin de l'opération Barkhane, mais il a aussi confirmé la poursuite du soutien de la France aux États de la région. Elle continuera d'apporter son appui à ceux qui en font la demande, sur la base d'une approche partenariale, en soutien des stratégies nationales des États concernés.

Enfin, le renforcement de l'état de droit demeure une priorité. La France salue l'engagement du G5 Sahel et de l'Union africaine à se doter de cadres de conformité aux droits de l'homme, avec l'appui du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de l'Union européenne. Nous appelons à poursuivre et renforcer ces initiatives. Nous devons par contre nous opposer à toute initiative qui ferait reculer les libertés fondamentales sous prétexte de lutte contre le terrorisme. C'est l'approche que propose la société militaire privée Wagner, dont les exactions mais aussi le pillage des ressources naturelles ne font qu'entretenir une spirale dangereuse de violence.

Renforcer l'état de droit, c'est aussi donner toute sa place à la société civile et aux organisations qui œuvrent pour la pleine participation des femmes et des jeunes et la défense des droits de l'homme. C'est le message du sommet de Montpellier, organisé il y a un an par le Président Macron.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee et le Secrétaire exécutif Tiaré de leurs exposés instructifs.

Les États-Unis sont de plus en plus préoccupés par les crises humanitaire, politique et de sécurité qui touchent le Sahel. La région a connu une augmentation spectaculaire de la puissance et de l'influence des groupes extrémistes violents. Les menaces contre les civils, les informations faisant état de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, ainsi que les niveaux de déplacement et de besoins humanitaires sont tous en hausse. Une nouvelle prise de pouvoir par l'armée au Burkina Faso est le signe le plus récent du recul de la démocratie dans la région. La situation au Sahel reste une priorité urgente pour le Conseil de sécurité.

Les États-Unis sont fermement convaincus que l'instabilité au Sahel est un problème de sécurité auquel il faut apporter une solution de gouvernance démocratique. L'extrémisme violent prospère lorsque les autorités publiques sont absentes, que la prestation de

services est faible, que la démocratie est fragile ou éphémère, que la justice est inaccessible et que l'exclusion économique et politique prévaut. La croissance démographique, les déplacements de population et l'évolution du climat exacerbent ces échecs en matière de gouvernance en sapant les moyens de subsistance traditionnels et en déclenchant une nouvelle concurrence autour des ressources vitales. Ces difficultés touchent de manière disproportionnée les femmes et les jeunes, ce qui aggrave les inégalités et les injustices.

Les États-Unis, qui sont parmi les principaux fournisseurs d'aide humanitaire et d'autres formes d'assistance au niveau bilatéral, exhortent les Gouvernements des pays du Sahel à se concentrer sur les facteurs structurels de l'instabilité afin d'établir un nouveau pacte social avec leurs peuples et de jeter les bases d'une paix et d'une sécurité durables. Trois des cinq Gouvernements des pays du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Tchad, ne sont actuellement ni démocratiquement élus ni dirigés par des civils. Cela accroît les tensions et réduit considérablement la capacité des partenaires étrangers de fournir une assistance en matière de sécurité ou autre. Pour permettre aux partenaires étrangers de reprendre leur appui international actuellement restreint, nous exhortons le Mali, le Burkina Faso et le Tchad à continuer d'avancer sur la voie de transitions démocratiques rapides, durables et inclusives.

Si nous avons salué, en juillet, l'accord conclu entre le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) concernant son retour à un régime démocratique, nous encourageons le Mali à respecter strictement les calendriers convenus pour l'organisation d'élections. Les États-Unis restent mobilisés et prêts à soutenir les Maliens dans cet effort.

En septembre, le Burkina Faso a connu sa deuxième prise de pouvoir par l'armée en seulement neuf mois. Nous avons salué les garanties données en octobre par le Président de la transition du Burkina Faso, selon lesquelles il respecterait l'engagement pris par les autorités de transition précédentes auprès de la CEDEAO d'organiser des élections démocratiques en juillet 2024.

Nous sommes préoccupés par la décision du Tchad de prolonger sa transition, s'écartant ainsi des lignes directrices de l'Union africaine en matière de transitions démocratiques, ainsi que par sa violente répression des manifestants. Nous demandons instamment au Tchad de veiller à ce que les auteurs de ces violences en répondent et d'assurer un processus inclusif pour l'élaboration

d'une nouvelle constitution et l'organisation d'élections soumises à un contrôle indépendant. Les autorités du Mali, du Burkina Faso et du Tchad doivent faciliter l'adoption de réformes qui aboutiront à des élections libres et régulières permettant le retour à un régime civil démocratiquement élu.

Nous continuons de regretter la décision malheureuse des autorités maliennes de se retirer du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui affaiblit sensiblement une organisation spécifiquement conçue pour remédier au fléau du terrorisme entre les frontières du Mali et dans tout son voisinage. Au Mali et ailleurs en Afrique, les membres du Conseil et les États Membres peuvent contribuer à la paix et à la sécurité en appuyant l'inscription sur les listes de l'ONU des affiliés de Daech et d'Al-Qaida et de leurs partisans qui n'ont pas encore été désignés et qui font peser de graves menaces sur la paix et la stabilité dans la région et plus largement dans le monde.

Les États-Unis sont en outre préoccupés par les partenariats de sécurité de courte vue avec le groupe Wagner soutenu par le Kremlin, dont les forces exploitent les ressources naturelles et sapent activement la stabilité au Mali et ailleurs en Afrique. Au Mali, les allégations d'atteintes aux droits humains se multiplient dans des proportions considérables du fait des opérations menées par le groupe Wagner au nom d'une prétendue lutte contre le terrorisme qui prend souvent pour cible des groupes marginalisés. Les campagnes de désinformation et de propagande en lien avec le Kremlin incitent à la violence contre le personnel des forces des Nations Unies et compromettent l'appui local dont l'ONU a besoin pour faire son travail. Dans le même temps, les forces du groupe Wagner mettent des bâtons dans les roues aux soldats de la paix des Nations Unies au Mali, qui sont chargés par le Conseil de concourir aux efforts de stabilisation, de protéger les civils, d'enquêter sur les violations des droits humains et atteintes à ces droits et d'en assurer le suivi, de participer à la livraison de l'aide humanitaire et d'engager le pays sur la voie de la paix et de la démocratie. Les efforts déployés par le Gouvernement de transition malien pour entraver la liberté de circulation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali afin de ménager de l'espace pour le groupe Wagner mettent en péril la Mission et son personnel.

Les États-Unis sont du côté des institutions qui œuvrent à renforcer la gouvernance et les capacités des forces de sécurité, à promouvoir le développement durable et empêcher un recul sur les acquis

démocratiques. Nous attendons avec intérêt l'évaluation stratégique conjointe sur le Sahel qui doit être menée par l'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO et le G5 Sahel. Nous espérons que cette démarche rendra compte honnêtement des problèmes économiques, de sécurité et de gouvernance qui se chevauchent et minent la paix et la sécurité dans la région. Les États-Unis s'appuieront sur ces conclusions pour déterminer comment nous pourrions approfondir et élargir notre appui à des solutions efficaces et bien coordonnées.

**M<sup>me</sup> Moran** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee et le Secrétaire exécutif Tiaré de leurs exposés de ce matin.

Depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis sur la question du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), il y a six mois (voir S/PV.9147), la situation a continué de se dégrader rapidement. L'Irlande est gravement préoccupée par la violence qui persiste dans tout le Sahel et qui s'étend maintenant jusqu'aux pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. En juillet de cette année, il y avait plus de civils tués dans la région que durant toute l'année 2021. Il est urgent de trouver une solution qui fasse primer la protection des civils, sur la base impérative d'une direction et d'une coopération régionales. Par conséquent, il est très inquiétant que des divergences politiques entre les États membres du G5 Sahel fassent obstacle à la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel. Nous appelons instamment à une coordination accrue entre les diverses initiatives dans la région, notamment l'Initiative d'Accra, le Processus de Nouakchott et la Force conjointe du G5 Sahel.

Toutes les interventions en matière de sécurité doivent être compatibles avec le droit international, y compris le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. La conformité en la matière est un prérequis pour la mobilisation de la communauté internationale en faveur des initiatives régionales. Nous saluons les efforts que continuent de déployer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à l'appui de la Force conjointe du G5 Sahel à cet égard. Nous encourageons également les États à s'assurer que les mesures d'atténuation recommandées au titre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains sont bien mises en œuvre.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la présence du groupe Wagner dans la région. Les violations du droit international des droits de l'homme et

atteintes à ces droits et les violations du droit international humanitaire que les États ont l'obligation d'empêcher, sur lesquelles ils ont l'obligation d'enquêter et dont ils ont l'obligation de sanctionner les auteurs comprennent les actes commis par des mercenaires et des sociétés militaires privées. Ces violations et atteintes ne font que favoriser la radicalisation et contribuent à l'essor du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Nous savons que les réponses militaires au terrorisme ne peuvent à elles seules remédier à la crise multidimensionnelle que traverse le Sahel. Le fait que les groupes terroristes continuent d'exploiter les fragilités existantes, l'instabilité politique et le manque de perspectives socioéconomiques nous montre qu'il faut une réponse globale. Le succès d'une telle réponse repose sur la stabilité politique dans la région. Nous exhortons les autorités de transition du Burkina Faso, du Mali et du Tchad à avancer rapidement dans leurs transitions politiques. Elles doivent respecter les échéances convenues et organiser sans tarder des élections crédibles, inclusives et transparentes qui débouchent sur une passation de pouvoirs dans la paix. Les femmes, les jeunes et la société civile doivent être en première ligne et au cœur de ces processus. Nous continuons de soutenir les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine dans leurs efforts pour promouvoir un retour à l'ordre constitutionnel sous direction civile dans la région.

Il faut aussi s'occuper de la situation humanitaire catastrophique. Le Sahel aura connu en 2022 sa pire crise alimentaire en 10 ans, sachant que 34,5 millions de personnes souffrent actuellement d'insécurité alimentaire. Ce nombre est parti pour ne faire que croître alors que des millions de personnes continuent d'être déplacées à cause de la détérioration des conditions de sécurité et de la crise climatique. Les habitants du Sahel sont les premiers touchés par la crise climatique. Ils en voient directement les effets, étant donné qu'elle menace déjà leur vie et leurs moyens de subsistance. Il ne fait aucun doute que l'incidence des changements climatiques entraîne une hausse des risques et des tensions et contribue aux conflits et à la fragilité. Il est on ne peut plus clair que les multiples crises qui touchent le Sahel sont liées, et que, par conséquent, nos réponses aussi doivent s'articuler entre elles.

L'Irlande est impatiente de connaître les résultats de l'évaluation stratégique conjointe du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel et de l'examen interne de la MINUSMA. Ces analyses importantes doivent nous donner des

orientations pour enregistrer des progrès concrets sur les nombreuses crises que connaît le Sahel aujourd'hui.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee et les autres intervenants de leurs déclarations.

Malheureusement, la situation au Sahel ne s'améliore pas ; nous sommes tout à fait d'accord avec la Sous-Secrétaire générale à cet égard. L'activité terroriste dans la région ne faiblit pas, tandis que des conflits interethniques et intercommunautaires aigus persistent et ont une incidence extrêmement négative sur la situation en matière de sécurité. Des dizaines de soldats et des centaines de civils sont déjà morts aux mains des militants. Les graves difficultés qui se posent aux pays de la région sont l'héritage de nombreuses années de problèmes non réglés sur les fronts de la sécurité, de l'antiterrorisme et sur les volets socioéconomique et humanitaire.

Un nouveau facteur de déstabilisation est apparu avec la montée en flèche des tentatives de transformer le Sahel en un autre théâtre de confrontation géopolitique, ce qui va contre les intérêts des États et des peuples de la région. À cet égard, ce sont des désaccords internes au sein du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), provoqués dans une large mesure de l'extérieur, qui ont contraint le Mali à quitter l'organisation le 15 mai, ce qui veut dire que les futures activités du G5 Sahel nécessiteront d'importants ajustements.

La Russie est convaincue de l'importance de coordonner les efforts déployés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les autres organisations régionales en vue de combattre le terrorisme au Sahel. La tradition de l'entraide africaine, basée sur une compréhension profonde des besoins nationaux, peut contribuer à l'adoption de mesures d'urgence pour renforcer les structures de sécurité et les institutions publiques, régler les problèmes socioéconomiques et protéger les droits humains. Il sera crucial de faire en sorte que la population, en particulier les jeunes, ne se radicalise pas davantage. Dans ce contexte, nous signalons la réunion extraordinaire à Alger, le 13 octobre, du Comité opérationnel conjoint des chefs d'état-major de l'Algérie, de la Mauritanie, du Mali et du Niger, où une forte volonté de poursuivre la coordination afin de garantir la paix et la sécurité dans la région a été exprimée. Nous souscrivons au message qui est ressorti de la réunion de haut niveau tenue à New York le 26 septembre dans le cadre de l'initiative lancée cet été par l'Union africaine, l'ONU, la

CEDEAO et le G5 Sahel sur la sécurité, la gouvernance et le développement au Sahel et l'importance de prendre des mesures collectives supplémentaires afin d'améliorer la situation dans la région.

Il importe de souligner que l'aide internationale fournie aux États du Sahel devrait être basée sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect de leur souveraineté nationale et le principe des solutions africaines aux problèmes africains. Le retour d'un certain nombre d'États de la région à l'ordre constitutionnel, dont la nécessité ne fait aucun doute, doit être exempt de toute tentative visant à imposer des directives extérieures et reposer sur des évaluations prudentes et réalistes de la situation.

C'est le principe qui guide l'aide bilatérale apportée par mon pays à ceux qui en ont besoin. Le Mali en est la parfaite illustration. Comme les autorités de transition de ce pays, nous sommes convaincus que la libération des territoires maliens du joug des terroristes et des combattants est une priorité pour permettre le bon déroulement de la période de transition et la tenue d'élections générales. À cet égard, avec l'appui des formateurs russes, les forces armées maliennes ont accompli des avancées impressionnantes dans la lutte contre le terrorisme en 2022, dépassant de loin, de l'avis général, les résultats obtenus les années précédentes. Contrairement à ses homologues occidentaux, la Russie fournit une assistance militaire et technique à Bamako sans aucune condition politique préalable. Nos relations sont fondées sur une coopération bilatérale équitable de longue date et sur la compréhension de notre objectif commun qui consiste à lutter contre le fléau mondial qu'est le terrorisme.

Nous avons entendu aujourd'hui, et ce ne seront probablement pas les dernières, des tentatives de dénigrer l'aide que nous apportons au Mali et à d'autres pays d'Afrique. Des allégations au sujet de mercenaires russes sont colportées par ceux qui ont passé des décennies à envoyer leurs propres mercenaires sur le continent pour renverser des régimes indésirables et faire main basse sur ses vastes ressources naturelles. Le fait que nos homologues américains évoquent systématiquement le groupe Wagner dans leurs déclarations montre précisément ce dont Washington se préoccupe réellement.

Washington n'a en outre cessé de donner des leçons aux autres sur la manière dont ils devraient gouverner leurs pays, avec qui ils devraient coopérer et la façon dont ils devraient extraire et utiliser leurs ressources, y compris à qui ils devraient les vendre. Les États-Unis agissent comme s'ils savaient mieux que les

pays de la région la manière dont ils doivent gérer leurs États et leurs richesses et ressources. La Russie ne fera jamais – et n'a jamais fait – une telle chose sur le continent. Notre aide a toujours reposé sur une base juridique solide, donnant la priorité absolue aux intérêts des pays hôtes et de leur population.

La Russie continuera à participer de manière constructive aux efforts collectifs déployés pour assurer la stabilité dans la région sahélo-saharienne, et elle continuera à fournir un appui bilatéral au Sahel pour y accroître la préparation militaire des forces armées, du personnel militaire en formation et des agents chargés de l'application de la loi. Nous fournirons également une aide humanitaire, notamment en matière d'éducation et de soins de santé.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobe, le Secrétaire exécutif Eric Tiaré et M. Ousman Ramadan de leurs exposés.

Les informations que nous venons d'entendre nous montrent que la situation en matière de sécurité au Sahel est difficile. Les activités des organisations terroristes, la violence intercommunautaire et la criminalité organisée touchent particulièrement les zones frontalières, dont la taille et la porosité compliquent les tâches de sécurité.

Face à cette réalité, la coopération entre les pays de la région, en particulier le long des frontières, est un outil indispensable pour contenir la propagation de la violence et des trafics, y compris le trafic d'armes. Ainsi, les principes sur la base desquels la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) a été créée, pour faire face aux problèmes de sécurité dans ces régions précises, restent valables et pertinents.

Il est clair que les avancées réalisées dans l'opérationnalisation de la Force conjointe sont maintenant remises en question, étant donné que le Mali a décidé de se retirer de cette alliance. Sans le Mali, le groupe perd sa continuité géographique, est politiquement affaibli et, en somme, aura plus de mal à lutter efficacement contre le terrorisme.

Nous saluons les efforts diplomatiques entrepris par les pays de la région, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour que le Mali réintègre le G5 Sahel. Nous assurerons le suivi du sommet qui doit se tenir en Mauritanie, en espérant que les participants parviendront à des accords permettant de revitaliser la coopération régionale.

Face à l'incertitude concernant l'avenir du G5 Sahel, nous renouvelons notre appel à intensifier la coopération bilatérale. Il s'agit d'un élément clef pour permettre aux pays de la région de protéger la population civile, principale victime de la vague de violence qui déferle sur le Sahel et qui continue d'avancer vers les pays riverains du golfe de Guinée.

Les changements récents dans l'architecture de sécurité régionale, la fin de l'opération Barkhane et l'annonce récente, par certains pays, du retrait de leurs contingents de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) constituent également un défi majeur. Mais en même temps, cela représente une occasion d'élaborer une nouvelle stratégie de sécurité pour le Sahel qui serve mieux les intérêts des pays de la région.

Pour sa part, la communauté internationale doit tirer profit de ces réalignements pour coordonner plus efficacement le travail des mécanismes restants. Je fais référence au travail de l'UNOWAS, à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à la MINUSMA, entre autres. Nous espérons que le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel présentera des propositions concrètes pour que les organisations et organismes actifs dans la région soient plus efficaces et tiennent compte des priorités identifiées par les États du Sahel.

À cet égard, le retour à l'ordre constitutionnel dans les pays qui ont connu des coups d'État doit être une priorité. Le Mexique exhorte les autorités de transition au Burkina Faso, au Mali et au Tchad à s'engager en faveur du rétablissement de gouvernements civils sur la base de processus politiques inclusifs qui prennent en compte la participation pleine et égale des femmes et des jeunes. Le rôle des organisations sous-régionales, en particulier la CEDEAO, est important pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Nous soulignons que sans stabilité politique, les stratégies de lutte contre le terrorisme auront du mal à produire les résultats escomptés.

Enfin, nous insistons sur la nécessité de compléter les stratégies de sécurité par des mesures qui s'attaquent aux causes structurelles des conflits, notamment la pauvreté, les inégalités et la corruption. De même, nous demandons instamment que la lutte contre le terrorisme soit conforme au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Pobee, le Secrétaire exécutif, M. Tiaré, et M. Ousman Ramadan de leurs exposés.

La situation régionale au Sahel est sombre. Les pays de la région sont confrontés à des difficultés sans précédent, notamment l'escalade de la violence, l'augmentation des besoins humanitaires et des conditions proches de la famine. Comme toujours, ce sont les citoyens ordinaires qui souffrent le plus. Le Royaume-Uni reste déterminé à fournir une aide aux populations du Sahel. L'année dernière, nous avons apporté une contribution d'environ 355 millions de dollars à la région. Néanmoins, pour que notre réponse collective face à ces problèmes soit durable, les bonnes conditions doivent être mises en place.

Premièrement, il faut faire preuve de volonté politique pour instaurer une gouvernance responsable, l'état de droit et la justice. Sachant que trois pays de la région sont en pleine transition politique, il est essentiel de maintenir la collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine. Nous demandons instamment aux autorités burkinabé, maliennes et tchadiennes de préparer la tenue d'élection en menant un dialogue ouvert avec la société civile, notamment les femmes et les jeunes.

Deuxièmement, l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et le respect des droits de l'homme doivent aller de pair. Sinon, on risque d'aggraver les griefs, de saper la confiance des populations locales et de favoriser le recrutement par des groupes terroristes. Les conséquences néfastes des opérations du groupe Wagner sur les civils au Mali et ailleurs sur le continent sont désormais amplement prouvées. C'est la raison pour laquelle le groupe Wagner ne réussira pas au Mali et n'est la bonne réponse pour aucun autre pays de la région.

Nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour renforcer les capacités de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel en matière de respect des droits de l'homme, mais nous demandons instamment à la Force conjointe d'appliquer les mesures d'atténuation définies dans le cadre des évaluations de la diligence voulue en matière de droits humains, ce qui est une condition de l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

Enfin, comme d'autres, nous attendons avec intérêt les résultats de l'évaluation stratégique sur le Sahel réalisée par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel. Nous attendons également avec intérêt les discussions à venir dans la région sur l'Initiative d'Accra. Il s'agit d'autant d'éléments qui nous aideront à déterminer la meilleure façon d'oeuvrer ensemble pour appuyer la sécurité régionale.

Le Royaume-Uni demeure déterminé à contribuer au règlement des problèmes du Sahel en suivant une approche globale, centrée sur la gouvernance responsable et les droits de l'homme.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M<sup>me</sup> Pobee, et le secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), M. Tiaré, de leurs exposés. J'ai également écouté attentivement les observations formulées par M. Ramadan.

Récemment, confrontés à de nombreuses difficultés, les pays de la région du Sahel ont intensifié leurs efforts diplomatiques, renforcé la coordination régionale et travaillé de concert pour lutter contre le terrorisme, réalisant ainsi quelques progrès. Cela étant, les pays de la région continuent de se heurter à une série de défis de taille dans les domaines de la sécurité, du développement et des affaires humanitaires.

À la réunion de haut niveau sur le Sahel, en septembre dernier, le Secrétaire général Guterres a appelé à l'adoption de mesures innovantes pour s'attaquer aux problèmes qui affligent la région du Sahel. La communauté internationale doit agir et répondre activement à l'appel du Secrétaire général à aider les pays de la région à mieux faire face à la situation actuelle.

Je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, nous devons poursuivre le dialogue et la coopération et préserver fermement la sécurité commune dans la région. La région du Sahel est une communauté de sécurité inséparable, et ce n'est qu'en œuvrant de concert et en nous unissant que nous pourrions répondre efficacement aux menaces communes en matière de sécurité.

Les circonstances nationales variant d'un pays à l'autre, il est pratiquement inévitable qu'il y ait des divergences de vues sur la question de la coopération régionale en matière de sécurité. La bonne approche consiste à rechercher un terrain d'entente, en mettant les désaccords de côté, et à trouver le plus grand dénominateur commun par le dialogue et la concertation, sur la base du respect des intérêts et des préoccupations de chacun.

La Chine aide les pays du Sahel à renforcer la solidarité politique, en travaillant d'arrache-pied pour éliminer les obstacles à la coopération régionale en matière de sécurité et en rétablissant le fonctionnement normal du mécanisme du G5 Sahel. Les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest doivent mettre en commun leurs

ressources et renforcer la coordination pour arrêter la propagation des forces terroristes vers les pays situés le long du golfe de Guinée.

La Chine appuie l'évaluation conjointe par l'ONU et l'Union africaine sur la question du Sahel et attend avec intérêt les différentes recommandations concrètes et réalisables qui en ressortiront en vue de relancer la coopération globale en matière de lutte contre le terrorisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Deuxièmement, nous devons continuer à renforcer les fondements de la lutte contre le terrorisme et à améliorer en permanence le renforcement des capacités en la matière. Les forces terroristes deviennent incontrôlables dans des pays tels que le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ce qui atteste de leurs liens transfrontaliers et de leur capacité de frapper en de multiples endroits. Au cours de la période considérée, la Force conjointe du G5 Sahel a mené plusieurs séries d'opérations anti-terroristes, qui sont indispensables au maintien de la sécurité et de la stabilité régionales. La Force conjointe reste une force importante dans la lutte régionale contre le terrorisme. Nous devons l'aider à continuer à jouer ce rôle utile. Compte tenu des difficultés d'ordre pratique auxquelles elle se heurte en ce qui concerne les armes et le matériel, les fournitures logistiques et les ressources financières, la communauté internationale, en particulier les partenaires traditionnels, doit continuer à lui apporter un appui solide. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali doit poursuivre son rôle logistique.

Le Conseil de sécurité doit accorder de l'importance aux idées présentées par le Secrétaire général Guterres et réfléchir sérieusement à la fourniture d'un appui financier à la Force conjointe au moyen du budget ordinaire ou des contributions mises en recouvrement aux fins du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Troisièmement, nous devons continuer de donner la priorité au développement et rester déterminés à nous attaquer aux causes profondes des conflits. Nombre des problèmes de sécurité que connaît le Sahel sont, en dernière analyse, liés au développement. La Chine se félicite de la création officielle du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, et attend avec intérêt la contribution du Groupe, qui fera preuve de sagesse et formulera des recommandations pragmatiques et réalistes pour relever les défis régionaux, sur la base de la relation dialectique qui existe entre la sécurité et le développement.

La communauté internationale doit tenir compte des besoins des pays de la région et accroître son aide au développement et son aide humanitaire, et l'Union européenne et les autres grands donateurs doivent continuer à augmenter leur aide financière pour aider conjointement les pays de la région à s'engager sur la voie du développement durable et à éliminer le terreau fertile à l'essor des forces extrémistes et du terrorisme.

Certains pays sont préoccupés par le problème des changements climatiques dans la région du Sahel. Il faut prescrire le bon remède pour aider les pays de la région à renforcer leurs capacités et leur résilience pour faire face aux changements climatiques par le développement et briser la chaîne de la transmission des changements climatiques aux risques de sécurité.

La Chine appuie activement la cause de la paix et fournit une assistance aux pays de la région dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine, de l'initiative « Une Ceinture et une Route » et de l'Initiative pour le développement mondial. Le dernier exemple en date est le fait qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, la Chine renoncera à tous les droits de douane sur 98 % des importations concernées en provenance des pays les moins avancés, dont le Burkina Faso.

À l'avenir, la Chine continuera à travailler avec la communauté internationale pour fournir un appui et une assistance durables et prévisibles aux pays de la région du Sahel, et contribuer davantage à l'instauration d'une paix et d'un développement durables dans la région.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M<sup>me</sup> Martha Pobe, le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), M. Éric Tiaré, et M. Ramadan de leurs exposés riches en informations.

La dernière fois que le Conseil s'est réuni pour discuter du G5 Sahel (voir S/PV.9035), nous venions seulement d'apprendre la décision du Mali de se retirer de ce groupe et de toutes ses instances, y compris la Force conjointe. Nous avons alors fait observer que la situation politique dans la région était un obstacle aux efforts de lutte contre la violence. Et qu'à l'inverse, la violence et les menaces à la sécurité rendaient encore plus inaccessibles les solutions politiques aux conflits.

Aujourd'hui, six mois plus tard, nous constatons que fort heureusement, le G5 Sahel s'est révélé un mécanisme résilient. Non seulement le groupe poursuit ses activités, mais il est également parvenu à organiser sa première réunion du Comité de défense et de sécurité

depuis 2021, au niveau des ministres de la défense et des chefs d'état-major des armées.

En outre, la Force conjointe a pu mener des opérations militaires dans l'ensemble des trois secteurs d'activités, bien qu'elle se soit heurtée à des difficultés, à savoir, premièrement, le transfert de son quartier général et les autres ajustements auxquels elle a dû procéder en raison du retrait du Mali et, deuxièmement, le départ de l'opération Barkhane de ce pays.

Bien que nous puissions nous réjouir de la poursuite des activités du G5 Sahel et de la Force conjointe, force est de constater qu'ils pourraient faire davantage si les circonstances politiques appropriées étaient en place. La décision d'un des cinq pays de se retirer du groupe pose des difficultés qui nécessitent des ressources. Elle limite également les activités de la Force conjointe sur certains des terrains les plus critiques de la lutte contre le terrorisme en Afrique. De plus, le récent changement anticonstitutionnel de gouvernement survenu au Burkina Faso, pour la deuxième fois en huit mois, contraste avec les progrès réalisés dans le cadre des négociations en vue du retour à l'ordre constitutionnel d'ici à juillet 2024. Ces changements dans la réalité politique du Burkina Faso a également des répercussions sur les activités de la Force conjointe.

Ces difficultés sont d'autant plus regrettables que la situation humanitaire au Sahel reste catastrophique. L'insécurité alimentaire, les déplacements de population et la multiplication des conflits intercommunautaires et entre agriculteurs et éleveurs sont aggravés par l'extension des zones touchées par les activités des groupes terroristes et autres groupes armés illégaux. La réponse à ces problèmes dépend de la poursuite de la coopération entre les pays du Sahel et avec les nations d'Afrique de l'Ouest, les organisations régionales et l'ensemble de la communauté internationale.

Le Brésil juge encourageante l'annonce faite début juillet indiquant que le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont parvenus à un accord sur un calendrier pour le retour à l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections. Le Brésil se félicite également que les dirigeants de la CEDEAO estiment que les conditions sont réunies pour lever les sanctions contre ce pays. Cela montre bien que la diplomatie et les dialogues régionaux peuvent donner des résultats concrets. Nous exhortons les autorités du Mali et des pays voisins à poursuivre leur coopération, que ce soit au sein de la CEDEAO ou dans d'autres instances.

Nous avons également été encouragés par le lancement du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, à New York, lors de la semaine de haut niveau de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale. Nous espérons bien que ses recommandations seront incluses dans l'évaluation stratégique indépendante en préparation.

Les efforts menés pour instaurer la paix et la sécurité dans la région du Sahel ne pourront aboutir que si des résultats concrets sont obtenus dans la lutte contre la malnutrition, le chômage et l'exclusion sociale. La paix et le développement sont liés et ne peuvent exister séparément. La crise au Sahel est multidimensionnelle. Le G5 Sahel et sa Force conjointe sont des outils essentiels pour s'attaquer aux problèmes qui touchent la région, mais ils doivent être complétés par l'action des organisations régionales et internationales, y compris dans les dimensions humanitaire et de développement. Le Brésil continuera d'apporter son plein appui à ces efforts.

**M. Spasse** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobeë, le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), Eric Tiaré, et M. Zakaria Ousman Ramadan de leurs exposés et leurs réflexions d'aujourd'hui.

Ce débat intervient à un moment critique pour le Groupe de cinq pays du Sahel, alors que la région est aux prises avec des défis multidimensionnels, une insécurité record et une présence insuffisante de l'État. Une Force conjointe forte et efficace reste essentielle pour faire face aux menaces contre la sécurité. Je voudrais faire trois brèves observations.

Premièrement, nous restons vivement préoccupés par la multiplication des changements anticonstitutionnels de gouvernement dans la région, qui constituent un obstacle important à la préservation du modèle démocratique de gouvernance en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, le deuxième coup d'État militaire perpétré dans le pays depuis le début de l'année n'a pas encore permis d'améliorer la situation, et les groupes armés continuent de gagner du terrain dans tout le pays. Nous exhortons les autorités à formuler une vision concrète pour améliorer la situation et combler les vides sécuritaires. Au Tchad, la prolongation de la période de transition et l'escalade de la violence sont très préoccupantes. Nous condamnons fermement le recours à la violence par les forces de sécurité contre les civils ainsi que les arrestations arbitraires de manifestants. Nous exigeons que tous les cas d'abus et de violations signalés fassent l'objet d'une enquête. Nous regrettons la décision du Mali

de se retirer du G5 Sahel à un moment où la coopération régionale pour lutter contre le terrorisme est plus que jamais nécessaire. Nous appelons le Burkina Faso, le Tchad et le Mali à redoubler d'efforts pour faciliter le retour à l'ordre constitutionnel et au régime civil.

Deuxièmement, il est inquiétant de constater que le Sahel est en train de devenir le nouvel épice de du terrorisme et de l'extrémisme violent. Cela constitue une menace grave contre la paix et la sécurité internationales, et nous avons également vu cette menace s'étendre progressivement aux États côtiers du golfe de Guinée. Nous invitons les États de la région à intensifier leur collaboration dans le cadre de l'Initiative d'Accra afin d'éviter ce débordement et de renforcer leur coopération transfrontière.

Les civils paient le plus lourd tribut à cette insécurité croissante. L'Albanie se fait l'écho des appels lancés par le Secrétaire général pour que la Force conjointe reste une importante composante régionale pour répondre au terrorisme et à l'extrémisme violent au Sahel et au-delà. À cet égard, nous insistons sur le fait que le respect des obligations en matière de droits de l'homme et de droit international humanitaire pendant les opérations militaires demeure de la plus haute importance. Nous notons que les récentes informations faisant état de violations et d'exécutions sont vivement préoccupantes et que les opérations menées avec le groupe Wagner au Mali n'ont pas permis d'améliorer les conditions de sécurité, enhardissant au contraire les groupes terroristes dans le pays.

Troisièmement, nous sommes fermement convaincus que la coopération régionale reste essentielle pour la stabilité de la région. À cet égard, une approche multidimensionnelle est essentielle pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes de sécurité avec lesquels les pays du Sahel sont aux prises. Il faut également canaliser des ressources vers les cadres existants, tels que la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui sont des instruments créés pour favoriser la coordination. Nous saluons l'inauguration du groupe de haut niveau Nations Unies-Union africaine et attendons ses recommandations pour renforcer la réponse à la crise du Sahel. Nous devons nous attacher à privilégier un véritable dialogue politique avec les partenaires du Sahel.

Enfin, l'Albanie estime que le G5 Sahel est une initiative importante pour lutter contre l'insécurité et le terrorisme au Sahel. Nous appelons tous les membres du Groupe à jouer leur rôle et à renforcer leur action collective.

**M<sup>me</sup> Alhefeiti** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M<sup>me</sup> Martha Pobeé et M. Eric Tiaré de leurs exposés détaillés. Nous avons également écouté l'exposé de M. Zakaria Ramadan.

Les Émirats arabes unis attachent une importance particulière à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel. Malgré les nombreux problèmes extrêmement complexes avec lesquels la région est aux prises, nous gardons l'espoir que les pays puissent surmonter ces difficultés et offrir un avenir plus stable et plus prospère à leurs populations, dont 60 %, selon l'UNICEF, ont moins de 24 ans. Nous parlons donc de l'avenir de plus de 300 millions de jeunes hommes et de jeunes femmes qui méritent une réelle occasion de contribuer à l'édification de leurs communautés.

Il ne sera pas possible de relever ces défis dans la région sans une coopération régionale constante et renforcée et sans un appui solide de la communauté internationale. Nous signalons ici que le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et sa Force conjointe continuent de jouer un rôle important s'agissant de déterminer les lacunes qui compromettent la stabilité et de formuler des recommandations sur la manière de les résoudre, ainsi que dans l'échange d'informations et la conjugaison des efforts pour rétablir la sécurité dans la région.

Dans ce contexte, nous soulignons l'importance de préserver et de mettre à profit les efforts diplomatiques actuels entre les pays de la région pour servir leurs intérêts et les aspirations de leurs peuples, notamment en préservant l'unité politique du G5 Sahel, comme l'a souligné la Commission de consolidation de la paix. Nous soulignons également la nécessité de la poursuite du dialogue et de la coopération entre les pays de la région, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine. Il en va de même pour la communication positive entre la CEDEAO et les autorités maliennes, qui, nous l'espérons, contribuera à venir à bout des problèmes auxquels fait face la région, notamment le fléau de l'extrémisme et du terrorisme.

Nous sommes tous conscients de l'ampleur des menaces qui pèsent sur la sécurité dans la région du Sahel en raison des activités croissantes des groupes terroristes, qui continuent de saper les efforts de développement, de déchirer le tissu social et de menacer l'autorité des États. Si plusieurs initiatives ont été lancées pour relever ces défis, que ce soit par l'intermédiaire d'une coopération bilatérale ou d'une action multilatérale, le chemin à parcourir reste long. Nous devons toutes et tous maintenir notre attention sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Les Émirats

arabes unis soutiennent donc le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et sa Force conjointe, et ils saluent l'appui technique continu qui est fourni à cette dernière par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Nous espérons que les recommandations formulées par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par S. E. M. Mahamadou Issoufou, nous permettront de mieux cerner les besoins de la région et de trouver des solutions pérennes et efficaces aux problèmes complexes avec lesquels elle est aux prises.

Pour parvenir à la stabilité à long terme, il convient d'adopter une approche intégrée et multisectorielle qui s'attaque aux causes profondes de la violence, protège les communautés de l'extrémisme et du terrorisme et favorise l'investissement dans la richesse humaine. Il importe également de tenir compte des particularités de chaque pays, ce qui nous impose de continuer à leur donner des moyens d'agir et à renforcer leurs capacités afin de garantir la fourniture complète de services de base à tous les segments de la population. C'est pourquoi il est essentiel de continuer à s'employer à mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dont les objectifs comprennent le développement durable, la sécurité et le renforcement des capacités des États afin de favoriser la mise en place d'institutions. À cet égard, nous réaffirmons la nécessité de garantir la participation des femmes et des jeunes à ces efforts ainsi que leur autonomisation économique, tout en leur offrant des possibilités de jouer un rôle actif au sein de leurs communautés.

Il importe aussi de s'attaquer aux effets des changements climatiques sur la sécurité et la stabilité du Sahel, lequel est malheureusement exposé à des risques – tels que la désertification, la sécheresse et les inondations – qui exacerbent les crises humanitaires dans la région et provoquent des tensions entre agriculteurs et éleveurs en raison des rivalités autour des ressources limitées. La baisse brutale du niveau des eaux du lac Tchad et la forte désertification du bassin du lac Tchad suscitent également de plus en plus d'inquiétudes. Par conséquent, les Émirats arabes unis estiment qu'un soutien supplémentaire est nécessaire pour promouvoir la résilience face aux changements climatiques, notamment via le système pastoral, qui constitue une source de revenus pour plus de 20 millions de personnes dans la région.

Pour terminer, nous réaffirmons que les Émirats arabes unis sont déterminés à accompagner les États membres du G5 Sahel et les populations de la région dans leur quête de stabilité, de sécurité et de prospérité.

**M. Raguttahalli** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale, Martha Pobee, le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), Eric Tiaré, et le représentant de la société civile, Zakaria Ousman Ramadan.

Au cours des six derniers mois, les conditions de sécurité ont continué de se dégrader dans de nombreux pays du Sahel. Cette situation a encore aggravé le vide sécuritaire qui prévaut dans de vastes régions du Sahel et dont des groupes terroristes, notamment ceux affiliés à Al-Qaida et à Daech, continuent de tirer parti. Ces groupes se renforcent et étendent leur présence plus au sud, en direction du littoral, dans les États côtiers, où ils bénéficient d'un meilleur accès à des armes, à du matériel, à des technologies et à des ressources financières. L'enracinement croissant de ces groupes et leurs liens de plus en plus étroits avec les réseaux criminels organisés et les réseaux de pirates demeurent une évolution inquiétante.

Le terrorisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest ne représente plus une menace pour la sécurité régionale, mais bien une menace pour la sécurité mondiale, laquelle nécessite la mise en place de mesures antiterroristes efficaces à tous les niveaux – national, régional et international. Toutefois, à l'heure actuelle, ces efforts ne suffisent pas à lutter efficacement contre le terrorisme dans la région. Ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général (S/2022/838), la cadence des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel a considérablement diminué à la suite du retrait malheureux du Mali de la Force en mai de cette année, ainsi que du départ des forces de sécurité internationales du Sahel.

Dans ce contexte, je voudrais souligner les cinq points suivants, qui constituent des éléments importants pour inverser de manière significative la tendance à la dégradation des conditions de sécurité dans la région du Sahel.

Premièrement, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, le terrorisme reste la menace la plus grave au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Seule une politique de tolérance zéro peut contribuer à éliminer cette menace dans la région et ailleurs. Dans son rapport, le Secrétaire général s'abstient également d'établir un lien artificiel entre les changements climatiques et l'insécurité à laquelle sont confrontés les pays du Sahel, et nous nous félicitons de cette approche rationnelle et objective.

Deuxièmement, la reconnaissance de l'ampleur de la menace terroriste qui pèse sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel est une condition *sine qua non* pour parvenir à une paix véritable dans la région. Il est tout aussi important de prendre conscience du rôle joué par les initiatives régionales en matière de sécurité, telles que la Force conjointe du G5 Sahel, dans la réalisation de ces objectifs. Une collaboration efficace et la confiance mutuelle entre les pays du G5 Sahel demeurent indispensables pour garantir le succès des opérations de lutte contre le terrorisme. Nous estimons en outre que l'unité politique du G5 Sahel est importante pour préserver les acquis obtenus jusqu'à présent, mais aussi pour remédier à ses difficultés logistiques et financières. À cet égard, nous saluons les efforts déployés actuellement pour inciter le Mali à réintégrer le G5 Sahel.

Troisièmement, il importe que les opérations de maintien de la paix classiques soient complétées par des opérations régionales afin de neutraliser les groupes et entités terroristes. En tant que garant de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité doit améliorer son arsenal de maintien de la paix en élaborant un modèle efficace d'appui aux initiatives régionales en matière de sécurité. Ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général et des observations faites par les intervenants, la Force du G5 Sahel pâtit de capacités limitées, notamment un manque de formation, de matériel, de moyens aériens et de soutien logistique. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et d'autres partenaires internationaux ont apporté leur soutien à la Force conjointe. Cependant, cela n'a pas été suffisant pour raffermir la Force. C'est pourquoi, quatrièmement, il faut sérieusement envisager de fournir un appui pérenne et prévisible à la Force conjointe, y compris au moyen des contributions statutaires de l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, la paix au Mali est une condition préalable à la paix au Sahel. La clef de la paix au Mali réside dans un processus contrôlé et dirigé par les Maliens, qui soit considéré par la population malienne comme étant inclusif et représentatif. Nous nous félicitons de l'accord conclu entre le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest concernant le calendrier de transition, et nous espérons que les réformes politiques, électorales et administratives entreprises par les autorités de transition maliennes ouvriront la voie au retour à l'ordre constitutionnel. Le Conseil de sécurité, la MINUSMA et les partenaires internationaux doivent encourager toutes les parties prenantes à œuvrer à la réalisation de cet objectif.

Pour terminer, je voudrais ajouter qu'en tant que pays confronté à la menace du terrorisme depuis plus de trois décennies, l'Inde a parfaitement conscience des besoins urgents de l'Afrique en matière de sécurité. L'Inde contribue depuis longtemps à répondre aux besoins du continent africain en matière de défense et de sécurité, notamment dans les pays du Sahel. Nous restons déterminés à aider ces pays en partageant nos compétences et en dispensant des formations à la lutte anti-insurrectionnelle et antiterroriste à leurs forces de défense et de sécurité.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs observations.

Au Conseil de sécurité, la Norvège a soutenu l'appel du Secrétaire général en faveur de la création d'un bureau d'appui des Nations Unies au Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Nous avons fait ce choix parce que nous sommes convaincus que les opérations de paix régionales dotées de mandats de l'Union africaine peuvent compléter les opérations de paix des Nations Unies, telles que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), en particulier dans le cadre de la lutte transfrontalière contre le terrorisme.

Nous regrettons que l'efficacité et la coopération du G5 Sahel soient entravées par un manque de ressources. Nous n'ignorons pas non plus les conséquences du retrait du Mali et de la présence du groupe Wagner. Pourtant, s'il bénéficie de la volonté politique et des ressources suffisantes, le G5 Sahel pourrait, espérons-le, servir de modèle à une future coopération régionale. Cela vaut également pour le cadre réglementaire du G5 Sahel, soutenu par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui doit poursuivre ses efforts louables en faveur du respect des droits humains et du droit international humanitaire.

Les crises sécuritaire et humanitaire au Sahel ont eu des conséquences dévastatrices sur les populations civiles, y compris les enfants. Leur protection doit être une priorité.

Nous espérons que les enseignements tirés de l'expérience du G5 Sahel seront intégrés aux propositions du Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel – le Groupe Issoufou. La Norvège appuie activement le Groupe et examinera ses recommandations avec un esprit ouvert. Nous avons conscience qu'il ne peut pas régler tous les problèmes comme par magie, mais nous espérons qu'il présentera des propositions innovantes, mais aussi concrètes et réalistes, qui devront également bénéficier d'une solide

adhésion au sein de la région. L'objectif ne doit pas être de réinventer la roue ou de mettre en place une nouvelle stratégie pour la région du Sahel. Le Groupe pourrait plutôt s'appuyer sur les initiatives existantes – le G5 Sahel, l'Initiative d'Accra, la Force multinationale mixte, le Processus de Nouakchott, les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres éléments – et proposer des moyens de les améliorer de manière globale. Ce faisant, le Groupe pourrait également s'inspirer d'autres contextes, comme le partenariat étroit et efficace établi entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine en Somalie.

Nous devons promouvoir une bonne et légitime gouvernance, qui est un rempart essentiel dans la lutte contre l'extrémisme violent. Ainsi que l'a indiqué la Directrice de International Crisis Group, M<sup>me</sup> Comfort Ero, la semaine dernière (voir S/PV.9188), les outils proposés pourraient également inclure le dialogue avec les dirigeants activistes, une possibilité qui ne doit pas être exclue dans le cadre de la prévention du terrorisme. Comme l'a déclaré M<sup>me</sup> Ero, cette possibilité vaut parfois la peine d'être explorée. Nous suivons avec intérêt les efforts déployés au Niger.

Je terminerai en présentant quelques exemples de la manière dont la Norvège continuera à appuyer le G5 Sahel, pendant et après son mandat au Conseil. Premièrement, nous poursuivrons nos efforts dans la région pour lutter contre l'insécurité alimentaire et les effets des changements climatiques, notamment dans le cadre d'une collaboration entre l'Université norvégienne des sciences de la vie et l'Institut national de la recherche agronomique du Niger. Deuxièmement, la Norvège continuera à répondre aux besoins humanitaires dans la région et à œuvrer en faveur de l'accès humanitaire. Nous avons endossé un rôle actif à cet égard en tant que coorganisateur de la conférence sur la région du lac Tchad, qui se tiendra en janvier prochain. Troisièmement et enfin, en plus d'autres processus de consolidation de la paix dans la région, nous continuerons à soutenir l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Nous nous attacherons à continuer d'aider les femmes et les jeunes à occuper la place qui leur revient dans le processus de suivi. En bref, la Norvège continuera d'apporter un appui soutenu au G5 Sahel, aujourd'hui et dans les années à venir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Ghana.

J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et le Ghana. Nous nous

félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2022/838) et nous remercions la Sous-Secrétaire générale Pobee et le Secrétaire exécutif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), l'Ambassadeur Eric Tiaré, de leurs exposés détaillés et de leurs éclairages utiles sur la situation au Sahel. Nous saluons également la participation à la présente séance de M. Zakaria Ousmane Ramadan.

Plusieurs faits nouveaux sont survenus au Sahel depuis la dernière séance d'information au Conseil de sécurité consacrée à cette question (voir S/PV.9147), il y a six mois. La situation politique et les conditions de sécurité instables continuent de peser sur les opérations de la Force conjointe du G5 Sahel. Parmi ces faits nouveaux, citons le retrait de la force française de l'opération Barkhane du Mali ; la décision du Mali de se retirer du G5 Sahel ; la prise du pouvoir par les militaires au Burkina Faso, le 30 septembre, soit la deuxième fois en moins de neuf mois ; et la multiplication des attaques perpétrées par des groupes terroristes, qui font des victimes parmi les civils et les militaires.

Nous adressons nos condoléances à toutes les victimes d'attentats terroristes et à leurs familles au Sahel, et nous tenons à souligner que les défis auxquels se heurte la région sont encore aggravés par les problèmes de financement et de logistique qui sapent l'efficacité de la Force conjointe. Malgré ces difficultés, les membres africains du Conseil de sécurité estiment que la Force conjointe peut continuer à jouer un rôle important pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité au Sahel. Nous prenons acte de la détermination des pays membres de la Force conjointe et attendons avec intérêt sa reconfiguration imminente, tout en soutenant la poursuite des efforts diplomatiques en vue d'encourager le Mali à la réintégrer. En outre, nous estimons que le financement et l'assistance logistique fournis par la communauté internationale et les partenaires donateurs restent un facteur déterminant pour la réussite des opérations de la Force.

Nous partageons le point de vue selon lequel le Conseil, de concert avec les pays amis et d'autres parties prenantes, doit joindre le geste à la parole en ne ménageant aucun effort pour mobiliser un soutien en faveur des mécanismes régionaux, pour que la Force soit dotée de ressources suffisantes à tous égards afin de pouvoir s'acquitter de son mandat. De plus, la création d'un bureau d'appui des Nations Unies chargé d'assister la Force sera déterminante pour instaurer une paix durable au Sahel. Nous sommes conscients que la Commission de consolidation de la paix peut apporter une contribution significative, grâce à son mandat fédérateur, son rôle

de liaison et sa fonction de mobilisation de ressources, pour accompagner durablement les pays du Sahel dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de son Plan d'appui. Les membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de l'avis écrit publié par la Commission, qui reflète ces efforts, et nous demandons instamment que ses recommandations soient dûment prises en compte afin de relever les défis plus vastes liés à la consolidation de la paix nationale et régionale.

Au vu de la dynamique actuelle au Sahel et de l'évaluation stratégique conjointe dont la région fait actuellement l'objet, ainsi que de l'examen en cours de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), il importe d'examiner comment l'appui apporté par la MINUSMA aux activités de la Force conjointe du G5 Sahel peut être recalibré. Les membres africains du Conseil de sécurité souhaitent insister sur les points suivants, qu'ils considèrent comme essentiels pour améliorer la réactivité de la Force conjointe.

Premièrement, une plus grande attention doit être accordée au règlement des différends politiques entre les pays membres de la Force. Nous soulignons la nécessité pour ces derniers de parvenir à une convergence de vues sur les normes démocratiques afin de rétablir la cohésion et l'efficacité, et nous les encourageons à maintenir leur engagement à poursuivre le dialogue. Nous encourageons les pays membres concernés de la région à respecter leurs calendriers de transition respectifs afin de rétablir l'ordre constitutionnel. Nous jugeons qu'il est essentiel que la communauté internationale appuie les efforts menés à l'échelle régionale pour régler la crise politique que traverse la Force conjointe, y compris en vue du retour du Mali dans ses rangs. Il importe également d'améliorer la coordination entre les trois piliers que sont la gouvernance, la résilience et la sécurité dans la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Deuxièmement, il faut accorder plus d'attention aux défis auxquels se heurte la Force conjointe, notamment les problèmes techniques et opérationnels, ainsi que les infrastructures inadéquates le long des voies d'approvisionnement. Nous encourageons les États Membres de la région à renforcer leur coopération et à honorer leur engagement à faciliter la délivrance en temps voulu des lettres d'exonération fiscale, ainsi qu'à intensifier les investissements dans les infrastructures afin de remédier aux lacunes en matière de capacités de stockage auxquelles la Force est confrontée.

Troisièmement, l'appui que la MINUSMA continue de fournir aux six bataillons de la Force conjointe hors du Mali, conformément au mécanisme tripartite, est louable. Nous prenons toutefois note avec inquiétude des difficultés logistiques et opérationnelles auxquelles est confrontée la MINUSMA, difficultés qui se sont aggravées à la suite du retrait des forces françaises et des autres pays fournisseurs de contingents de la Mission. Nous espérons que le rapport attendu sur l'examen stratégique en cours de la MINUSMA, qui doit être présenté au Conseil le 13 janvier 2023, contiendra des recommandations réalistes, solides et tournées vers l'avenir, susceptibles d'améliorer la réactivité de la Mission afin de lui permettre de mieux soutenir la Force conjointe.

Quatrièmement, il est clair que la Force conjointe ne peut pas faire face efficacement à la crise sahélienne à elle seule et en l'absence de coordination et de coopération entre d'autres mécanismes régionaux. Nous espérons que l'évaluation stratégique conjointe dont le Sahel fait actuellement l'objet débouchera sur des recommandations visant à tirer parti des meilleurs éléments de la Force conjointe du G5 Sahel, de l'Initiative d'Accra, du Processus de Nouakchott et de la Force multinationale mixte, ainsi qu'à envisager des recommandations en vue de la constitution d'une force régionale unifiée et restructurée. Nous espérons que ces recommandations comporteront un volet consacré au règlement des graves problèmes de financement et de logistique auxquels la Force est confrontée. La charge supplémentaire qui pèse sur la Force en raison des retombées de la crise libyenne sur le Sahel et du retour éventuel de combattants terroristes étrangers, ainsi que de la prolifération des armes légères et de petit calibre, est également une source de préoccupation. Nous exhortons les pays de la région à mener une action coordonnée, notamment en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration, pour régler ce problème préoccupant.

Cinquièmement, il est tout aussi important d'accorder une plus grande attention aux mesures préventives visant à s'attaquer aux facteurs d'insécurité au Sahel. Il importe au plus haut point d'adopter une approche mobilisant l'ensemble de la société pour remédier aux conditions socioéconomiques désastreuses au sein de la région. Il est tout aussi essentiel d'envisager une approche multidimensionnelle, qui porte à la fois sur la sécurité et le développement, en mettant en œuvre des projets communautaires à effet rapide.

Pour faire face à ces défis, et notamment à leurs effets aggravants sur le climat et la sécurité dans la région, il convient de créer un environnement favorable, afin que les femmes et les jeunes puissent acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des emplois valorisants et participer à des processus politiques et décisionnels essentiels. Les initiatives de la Commission de consolidation de la paix axées sur les jeunes, les femmes et le travail indépendant dans le secteur agricole, de même que ses interventions liées au climat dans les domaines de la paix et du développement, sont donc cruciales. Il est impératif de mobiliser les communautés locales dans la lutte contre les causes profondes de l'instabilité dans la région, car elles subissent au quotidien les assauts des groupes armés, les soubresauts des changements climatiques et les affres de la pauvreté.

Enfin, compte tenu de la hausse du nombre de personnes déplacées en raison de conditions de sécurité catastrophiques, nous devons augmenter l'aide humanitaire. Le nombre de Sahéliens ayant besoin d'aide en 2022, qui se chiffrent à plus de 34,6 millions, soit quelque 6 millions de plus qu'en 2021, souligne qu'il est urgent que, comme y a appelé le Secrétaire général, les partenaires donateurs augmentent leur contribution au financement du plan de réponse humanitaire de 3,8 milliards de dollars dont la région a besoin.

En guise de conclusion, les membres africains du Conseil de sécurité sont convaincus qu'une approche multidimensionnelle, comprenant notamment un appui pérenne à la Force conjointe, est indispensable pour remédier à la crise sahélienne. Tout en nous félicitant de l'appui accordé à la Force au niveau bilatéral par les pays amis et les partenaires donateurs, les trois membres africains du Conseil considèrent que, si nous voulons qu'elle puisse continuer de répondre aux défis de sécurité que connaît le Sahel, il sera tout aussi crucial que le Conseil fasse preuve d'une volonté politique plus marquée de régler la question d'un financement prévisible de la Force.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

*La séance est levée à midi.*